

WELLIN - ENVIRONNEMENT

Les égouts refoulent et agacent...

Une étude doit être menée

Le réseau d'égouttage à Wellin n'est plus de prime jeunesse... En cas de fortes pluies, il arrive régulièrement dans le bas de la localité que les taques de bouches de visite se soulèvent, déversant les eaux usées et leur contenu peu ragoûtant dans les rues.

Le problème n'est pas neuf mais commence à agacer plusieurs riverains du bas du village de Wellin. Depuis plusieurs années déjà, il est conseillé aux communes d'installer un réseau d'égouttage séparatif, dans lequel les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées séparément.

Ce qui n'est pas le cas à Wellin, qui fonctionne encore en réseau unitaire. Celui-ci doit donc absorber une plus grosse quantité d'eau, ce qui pose problème en cas de précipitations importantes.

« UN RÉSEAU INSUFFISANT... »

Sur le blog Sudpresse consacré à Wellin, un habitant du fond de la localité fait ainsi remarquer que « cet unique réseau est nettement insuffisant, avec comme conséquence désagréable que les taques des bouches de visites du bas du village, se soulèvent lors de pluies

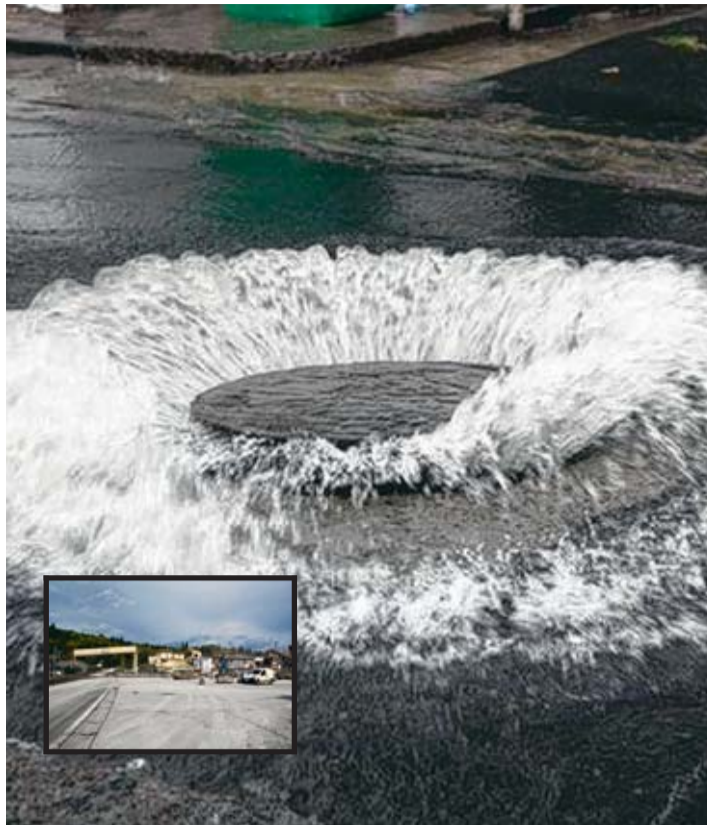
abondantes et laisse déborder leur peu ragoûtant contenu... »

En cas de fortes précipitations également, la station d'épuration, située elle aussi dans le bas de Wellin, ne serait pas toujours en mesure de traiter à la fois les eaux usées et les eaux pluviales. Conséquence : celles-ci s'écoulent sans être traitées vers le ruisseau Ry d'Ave, avant d'atteindre la Lesse...

Ces problèmes, la bourgmestre Anne Bughin (cdH) en

« DES TRAVAUX POUR MODERNISER LES ÉGOUTS DE CHANLY SONT EN COURS »

est consciente. « Je sais qu'il y a déjà eu quelques soucis au bas du village, dans le fond des Vaulx. Nous devons d'ailleurs réaliser une étude sur le réseau d'égouttage de Wellin en vue de l'arrivée de nouveaux logements. Je pense qu'il sera utile de connaître la capacité d'eaux usées que peuvent collecter les égouts », explique-t-elle. « Le réseau à Wellin n'est pas encore séparatif, ce qui explique sans doute certains problèmes », reconnaît-elle.



L'égouttage pose quelques soucis. Notamment au fond des Vaulx. ■ DR

La commune s'attelle pourtant à moderniser petit à petit son réseau d'égouttage.

UNE ÉTUDE VA ÊTRE MENÉE

Des travaux ont ainsi été réalisés dans plusieurs villages de la commune. « Nous sommes pour l'instant occupés à refaire petit à petit l'égouttage à Chanly. Mais de tels travaux sont coûteux, nécessitent un certain investissement et prennent du temps... Wellin y passera mais nous réalisons ces travaux au fur et à mesure », indique encore la bourgmestre.

Qui répète son intention de réaliser rapidement une étude pour connaître l'état exact des égouts wellinois. Ce sera une toute première étape vers un mieux, sans doute. ■

M. M. La bourgmestre Anne Bughin. ■ SP

MARCHE - CONSEIL COMMUNAL

Hôpital : les spécialistes se mobilisent

Le conseil communal de Marche, ce lundi, a été marqué par la présence d'une délégation de médecins spécialistes venus plaider en faveur de l'hôpital de Marche et du bloc B6, dont la construction devrait permettre au site hospitalier de redéployer ses services. Le projet a été voté le Conseil d'Administration de Vivalia. Mais la Région wallonne fait désormais obstacle tant qu'aucun plan global de restructuration n'est accepté.

Pour les médecins, le déverrouillage de la situation est urgent, sous peine de voir les jeunes diplômés migrer vers d'autres horizons. Pour la ville, la présence des médecins au conseil était l'occasion de rappeler sa position quant à la réorganisation de l'offre hospitalière en province du Luxembourg. « Quelle que soit la restructuration imposée, Marche ne soutiendra que la solution la meilleure pour le Luxembourg : deux hôpitaux ! » Soit l'application du plan Vivalia 2025 : un hôpital régional dans le Centre-Sud de la province et le maintien de l'hôpital de Marche. « Sans décision rapide, c'est la mort lente de l'offre hospitalière dans la province », estime le conseiller Philippe Hanin, vice-

président du CA de Vivalia.

LE FOND DES VAULX BIENTÔT CLASSÉ ?

Le conseil communal avait invité un représentant de la DNF à venir communiquer concernant la situation du Fond des Vaulx.

Depuis quelques années, le site affiche une mine particulièrement sinistre due à l'activité forestière de certains propriétaires privés : chemins défoncés, déchets de bois l'abandon, coupes à blanc... Rien d'illégal pourtant. « Quand il n'y a pas d'infraction et que le résultat est péjoratif, il faut trouver une autre solution », a déclaré Philippe Hanin.

Option retenue par le conseil : classer le Fond des Vaulx comme site patrimonial.

« Cela permettrait d'avoir une vue beaucoup plus prospective et de jouir d'une réelle maîtrise sur l'ensemble », estime le premier échevin Jean-François Piérard. « Le FDV est un bien public de par sa beauté, et l'attachement des Marchois à son égard. »

Le DNF rassure les promeneurs. « Ce qui est visé par cette option, ce sont des contraintes de gestion, pas d'utilisation. Il nous appartient ensuite de lister ce que nous ne voulons plus voir. » ■

N.P.

MARCHE - PUBLICATION

L'agriculture familiale : un métier en péril



Le livre sera disponible à partir du 15 octobre. ■ N.P.

Le monde agricole sera au cœur de « Nourrir l'humanité, c'est un métier », projet multidisciplinaire présenté fin novembre à la maison de la Culture Famenne-Ardenne. Au programme : du théâtre documentaire et un reportage photographique. Un livre sera disponible dès le 15 octobre.

Ce mois-ci paraît l'ouvrage « Nourrir l'humanité, c'est un métier : regard photographique » aux éditions Antoine Degive. Le livre compile les témoignages de plusieurs agriculteurs du Nord-Luxembourg et du Sud-Namur ainsi que le travail du photographe Daniel Fouss. Objectif : réfléchir à la place de l'agriculture familiale dans un système dominé par les géants de l'industrie agroalimentaire, tout en célébrant les saveurs du terroir et le travail de la terre. « Mon but était de travailler dans la spontanéité », confie le photographe. « Hors de question pour moi de faire prendre la pose aux agriculteurs ou de leur faire recommencer le même geste. » Disponible en librairie dès le 15 octobre, l'ouvrage est né sous l'impulsion du Groupe d'Action Locale RoMaNa, qui soutient les initiatives locales et promeut le terri-

toire des communes de Rochefort, Marche et Nassogne.

UNE EXPO, DU THÉÂTRE

L'œuvre de Daniel Fouss fera également l'objet d'une exposition le 26 novembre prochain, à la maison de la Culture Famenne-Ardenne. Parallèlement à cela, le centre culturel programmera le spectacle « Nourrir l'humanité, c'est un métier », théâtre-documentaire traitant du monde rural et des enjeux qui y sont liés. Avec en toile de fond, la crise qui frappe le secteur de l'agriculture familiale. « Aujourd'hui en Belgique, quatre fermes disparaissent chaque jour », constate Charles Culot, fils d'agriculteur, co-auteur et interprète de la pièce avec Valérie Gimenez. Pendant un an, les deux comédiens sont partis à la rencontre des agriculteurs de la région pour recueillir leurs témoignages et s'imprégner de leur quotidien. Sur scène, ils se glissent dans la peau de leurs interlocuteurs afin de transmettre leurs craintes et leurs interrogations. Joué au Théâtre National en février dernier, le spectacle a été nommé au Prix de la Critique 2014. ■

N.P.

LIERNEUX - POLITIQUE

Nouveau tandem à Lierneux

La commune de Lierneux n'a beau compter que quelque 3.500 habitants, la politique locale n'a rien à envier aux grands centres urbains en termes de rebondissements. Cet été, le bourgmestre Louis Gaiotti, annonçait dans la presse qu'il démissionnait de son poste à cause de l'ambiance pourrie au sein de son groupe politique « Réagissons ». En juillet, André Samray, son ancien échevin, lui succédait, donc. Mais, au vu des derniers événements, l'intérim ne sera que de très courte durée. Ce lundi, une motion de méfiance a été déposée contre l'actuelle majorité, comme l'annonçait L'Avenir.

« FAIRE AVANCER LA COMMUNE »

« C'est une procédure exceptionnelle et lourde qui ne se prend pas sur un coup de tête », réagit Fabrice Léonard, qui se propose comme futur bourgmestre. L'idée nous est venue lors du conseil de démission du docteur Gaiotti où on a eu confirmation que l'ambiance au sein de la majorité n'était pas rose. Le conseil communal de mercredi passé a été la grosse goutte d'eau qui a fait déborder le vase. »

Fabrice Léonard évoque entre autres le dossier de la crèche où la majorité s'entêtait à proposer un projet de construction d'une nouvelle structure à côté de l'ex-Dexia « pour un total de plus d'1 million d'euros alors que c'est trop lourd financièrement pour la commune et qu'il y a d'autres dossiers prioritaires comme l'hébergement des personnes âgées ». Ajoutons encore à cela un manque d'ouverture et de dialogue, une gestion des dossiers « trop rapide et incomplète » et vous avez les ingrédients pour signer une motion de méfiance.

Autre élément étonnant, Fabrice



Fabrice Léonard sera bourgmestre et Francis Samray restera président du CPAS. ■ GDS

Léonard s'allie à l'ex-maire Francis Samray pour la nouvelle majorité. Les deux hommes, co-listiers en 2006, s'étaient ensuite séparés pour emmener deux listes différentes au scrutin de 2012. « Disons qu'on a décidé de devenir adultes, admet Fabrice Léonard. On a retrouvé des points d'entente grâce à l'apport de nouvelles personnes qui amènent du positif. Notre idée n'est pas de prendre le pouvoir pour le plaisir, mais de faire avancer la commune. » ■

YSALINE FETTWEIS

VOTÉE AU PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL

Une motion de méfiance : quid ?

Selon le Centre de recherche et d'information socio-politiques, une motion de méfiance collective est un « mécanisme permettant à une assemblée de renverser un exécutif, ou de remplacer un ou des membres d'un exécutif contre leur gré, sans provoquer d'élections anticipées. »

Pas question cependant d'en dépo-

ser une trop tôt. Il faut en effet attendre 1 an et demi après l'installation du collège communal, ce qui est bien le cas ici.

Elle sera soumise au vote lors du prochain conseil qui verra donc la démission de l'ancien collège et la mise en place du nouveau. ■

Y.F.